



CENTRE DE VOILE DE PANTHIER EN AUXOIS

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

Répertoire National des Associations (RNA) numéro W211000372

4B Chemin du Lac 21320 Vandenesse en Auxois

PROJET ASSOCIATIF

Selon nos statuts :

Notre objet est d'assurer la pratique et l'enseignement de la voile (sur différents supports : dériveurs, catamarans, planches à voile,...) ou du canoë-kayak ou du paddle,
de resserrer les liens entre les membres du club, les autres clubs ou associations de classe,
de favoriser la pratique de la voile en compétition
de favoriser l'approche du milieu nautique par les jeunes et les adultes porteurs de handicap
de mener des actions de découverte et de compréhension du milieu naturel autour du lac.

Notre Projet :

Placé au cœur d'une zone de revitalisation rurale, nous souhaitons faire découvrir et promouvoir la voile au plus grand nombre en pays d'Auxois, faire découvrir et promouvoir les sports de pagaies en nous appuyant sur la nouvelle base nautique de Panthier construite et mise à disposition du club par la collectivité des communautés de communes.

Nous souhaitons développer l'activité de notre club, le CVPA, et développer notre école de voile pour le plus jeune âge en attirant le plus de monde possible. Dans cette optique nous favorisons fortement la voile scolaire qui fait naître des vocations. Nous disposons d'une flotte de bateaux nous permettant d'accueillir une classe complète pour des stages d'une semaine.

Nous embauchons en CDI un moniteur de voile diplômé pour assurer les cours et faire fonctionner la base. Les bénévoles du club assurent un appui logistique important. Il est demandé à chaque adhérent de consacrer 3 jours au club par saison.

Nous organisons des stages et des cours particuliers de voile.

Nous recevons des groupes pour des activités nautiques encadrées ou non. Avec l'aide des éducateurs spécialisés nous accueillons des personnes porteuses de handicap.

Nous recevons également des groupes de personnes socialement défavorisées.

L'école de sport est un axe de développement à court terme. Des séances d'entraînements sont programmées les lundis et samedis après-midi en direction

des jeunes pratiquants, adhérents du club mais aussi de jeunes de moins de 18 ans habitants le territoire et qui pourront s'entraîner gratuitement.

Notre plan d'eau situé au centre de la région Bourgogne Franche Comté est particulièrement adapté pour accueillir les évènements sportifs concernant la région. Le CVPA organise des régates en lien avec les permanents de la ligue.

Nous entretenons de bonnes relations avec le grand camping qui jouxte le club et nous efforçons d'offrir le meilleur service avec nos locations. Nous avons des activités de découverte du milieu naturel dédiées aux clients du camping. D'une façon générale nous avons vocation d'accueillir au mieux les touristes afin qu'ils profitent du plan d'eau et apprécient leur séjour dans le secteur.

Nous souhaitons développer l'esprit de club et en faire un lieu de loisir familial où tous les âges trouveront agréable un séjour au bord du plan d'eau en multipliant les activités et en ayant des structures d'accueil conviviales. Nous développerons les manifestations encourageant les adultes à naviguer avec des régates conviviales et des journées nautiques ludiques.

Une activité de location soutenue essentiellement par les bénévoles permet d'assurer l'équilibre financier du club en complément des subventions. Cette activité est primordiale pour le maintien et le développement de notre école de voile. Il importe que chaque adhérent s'implique dans cette tâche.

Par le passé, le CVPA a déjà conduit des jeunes Côte d'Oriens vers les championnats de France où certains ont décroché les meilleures places. Il est temps pour nous avec nos nouveaux moyens de reprendre place dans la compétition et de faire du lac de Panthier un lieu de détente et de sport pour tous.

Fait le 30 novembre 2018

Pour le bureau le président

Claude Guillet

